



Question orale de M. Hayette et de M. Desmet : la mort d'Alexeï Navalny

M. Hayette cite le communiqué du Service fédéral de l'exécution des peines (FISN) du district autonome Iamalo-Nemets, dans le Grand Nord russe, qui fait froid dans le dos :

« Le 16 février 2024, dans le centre pénitentiaire n° 3, le prisonnier A. A. Navalny s'est senti mal après une promenade et a presque immédiatement perdu connaissance. Le personnel médical de l'établissement est arrivé immédiatement et une équipe de secours d'urgence a été appelée. Toutes les mesures de réanimation nécessaires ont été prises, sans résultats. Les urgentistes ont constaté le décès du condamné, les causes de la mort sont en train d'être établies ».

Alexeï Navalny, militant anti-corruption et ennemi numéro un de Vladimir Poutine, est mort à l'âge de 47 ans. Selon l'eurodéputé Raphaël Glucksmann, l'opposant russe était le courage fait homme et c'est précisément pour cela que Poutine et ses sbires l'ont emprisonné, déporté puis tué.

Nous devons exprimer notre indignation afin que la mort en prison d'Alexeï Navalny ne soit pas inutile. Nous devons nous montrer solidaires avec tous les détenus condamnés à des peines de prison en raison de l'exercice pacifique de leurs droits à la liberté d'expression et de réunion. Nous devons appeler à leur libération immédiate et à l'abandon de toutes les charges retenues contre eux.

Afin de rendre hommage au courage d'Alexeï Navalny, M. Hayette propose l'affichage de la photo de cet opposant historique au régime barbare de Vladimir Poutine sur la façade de la Maison communale ou du Centre administratif.

M. Desmet rappelle que le 16 février 2024, le Service pénitentiaire fédéral russe a annoncé le décès du militant de l'opposition russe et prisonnier politique Alexeï Navalny alors qu'il purgeait une peine de 19 ans de prison dans la colonie pénitentiaire FKU IK-3, dans le village de Kharp dans l'Arctique russe.

Alexeï Navalny était enfermé depuis trois ans dans une geôle de 6 m². Il dénonçait et documentait avec acharnement depuis près de 15 ans la corruption à grande échelle du pouvoir russe. Son combat avait rencontré un écho dans la société russe. En 2011, il parvient à réunir plus de 100.000 personnes dans les rues moscovites. En 2021, après avoir été candidat à l'élection présidentielle de 2018, jugé inéligible et puis avoir été empoisonné, il revient en Russie et commet un « crime de lèse-majesté » avec la dénonciation d'un enrichissement massif et frauduleux de Vladimir Poutine. Il est incarcéré en mars de la même année à la prison IK-2 de Pokrov, une des plus sévères du pays, avant d'être transféré à la colonie pénitentiaire IK-6 de Melekhovo, un établissement de haute sécurité que le porte-parole de Navalny qualifie de « monstrueux », même dans un pays où « les abus et la torture sont utilisés contre les détenus dans de nombreuses prisons ».

Il est indéniable qu'Alexeï Navalny, opposant le plus célèbre au régime de Poutine, symbolise aujourd'hui pour les Russes le courage politique et l'opposition à un régime délétère. Son décès est la nouvelle preuve de la violence du pouvoir en place, dont les militants et opposants politiques, les journalistes et la société civile font les frais aujourd'hui en Russie.

En mémoire et en hommage à tous les prisonniers politiques détenus dans le monde entier, et aujourd'hui avec une pensée toute particulière pour Alexeï Navalny décédé ce 16 février en prison, M. Desmet propose une minute de silence au sein de cette assemblée, l'apposition d'une bâche et l'octroi à l'un des espaces verts d'une dénomination qui puisse rappeler l'engagement constant du Conseil communal en faveur des droits humains, de la démocratie et de la liberté d'opinion.

Mme l'Echevine Ledan répond qu'Alexeï Navalny est en effet devenu le symbole de l'opposition à Vladimir Poutine et au régime en place en Russie, dont il a dénoncé les dérives à de

multiples reprises. Bien que M. Navalny ne puisse être considéré comme un homme politique, un homme d'affaires et un citoyen irréprochable, il était incontestablement un homme très courageux, un homme qui a bravé Vladimir Poutine en connaissance de cause, et sa disparition ne peut qu'affliger tous les démocrates car elle en dit beaucoup sur la violence que subissent les militants politiques, les citoyens, les journalistes et tous ceux qui osent encore exprimer leurs opinions en Russie.

Un prisonnier politique en cellule constitue une dérive très inquiétante que les Etats européens ont dénoncée avec vigueur dès l'annonce du décès d'Alexeï Navalny. Mais sommes-nous vraiment surpris tant le gouvernement russe nous a habitués à l'innommable depuis de nombreuses années, et notamment depuis l'annexion de la Crimée en 2014, et les événements récents en Ukraine nous le rappellent en permanence.

Alors que nous venons de fêter les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous sommes aujourd'hui en Belgique, en Europe et prochainement aux Etats-Unis à des moments charnières de nos vies politiques, en raison des différentes élections qui vont avoir lieu. Le sort de cet homme nous amène à réfléchir ici à ce qui est en notre pouvoir à l'échelon communal pour rappeler des valeurs défendues aux niveaux national et européen.

Selon les articles 2 et 3 de la Déclaration des droits de l'homme, dont chacun peut se prévaloir, tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Très attachée à la défense des droits humains, la commune d'Uccle est devenue « ville lumière », a apporté son soutien à d'autres prisonniers politiques à la demande de la section locale d'Amnesty International, et fournit aussi une aide indéfectible aux réfugiés ukrainiens résidant sur son territoire.

Mme l'Echevine Ledan mentionne également le soutien au « Marathon des lettres » organisé chaque année par Amnesty International ainsi qu'aux nombreuses initiatives émanant des associations de défense des droits de l'homme.

Les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes ne sont pas non plus oubliées. Le Festival des solidarités internationales est d'ailleurs consacré aux droits de l'enfant et promeut la convention internationale qui leur est dédiée.

Le Collège propose de placer dans le hall du Centre administratif un panneau en hommage à M. Navalny et plus généralement aux prisonniers politiques. Des panneaux ont d'ailleurs déjà été placés dans ce hall pour rappeler l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme.

Mme l'Echevine Ledan propose également la constitution d'un groupe de travail associant majorité et opposition, afin de réfléchir à la manière d'honorer dans l'espace public les défenseurs des droits humains et des libertés civiques et plus généralement tous ceux qui, comme celui qui vient de décéder, ont le courage de se mobiliser pour leurs idées.